

**DIRECTIVES DE TRAVAIL POUR LES ÉTUDIANTS ENTRANT EN CLASSE
PRÉPARATOIRE PTSI ET PT* À LA RENTRÉE 2025**

En CPGE scientifique, le français et la philosophie font l'objet d'un enseignement conjoint, correspondant à un horaire hebdomadaire de 2 heures. Il repose sur un programme constitué d'un thème dont l'étude s'appuie sur trois œuvres imposées, l'une de nature plutôt philosophique, les deux autres de nature plutôt littéraire.

Pour l'année scolaire 2024-2025, le thème au programme est « **Expériences de la nature** », et les œuvres à étudier sont :

- 1- **Marlen Haushofer, *Le Mur invisible* (traduction de Liselotte Bodo et Jacqueline Chambon), Actes Sud, 1992**
- 2- **Jules Verne, *Vingt mille lieues sous les mers*, Flammarion, GF, 2025**
- 3- **Georges Canguilhem, *La connaissance de la vie*, Vrin, 1993**



Il est impératif que vous vous procuriez les œuvres **dans les éditions demandées** : le cours s'appuiera constamment sur des références précises que vous aurez grande difficulté à repérer si vous ne travaillez pas sur le même texte que le reste de la classe.

Pendant les vacances d'été : il faut lire ***Le Mur invisible*** de **Marlen Haushofer**.

Une interrogation de lecture aura lieu à la rentrée sur cette œuvre !

Expression écrite – Orthographe – Grammaire :

En CPGE scientifique, les exigences en matière d'expression sont élevées, notamment dans la perspective de votre future activité professionnelle, des postes et des missions qui vous seront confiés. C'est la raison pour laquelle ce critère compte pour beaucoup dans l'évaluation portée par les jurys de concours sur les copies.

Ceux d'entre vous qui se savent fragiles sur ce plan doivent mettre l'été à profit pour essayer de combler leurs lacunes. Il existe un certain nombre de manuels d'expression, d'orthographe et de grammaire à l'usage des étudiants, proposant rappels de cours et exercices (Bescherelle, Bled ou autres).

Vous pouvez également faire des exercices sur Internet, par exemple des dictées audio ciblées sur des erreurs récurrentes (<https://www.blog-orthographique.fr/categories-exercices/dictées-gratuites/>) ou des exercices pour vérifier votre connaissance des règles grammaticales (accord du participe passé, conjugaisons...) sur le site du CCDMD (https://ccdmd.qc.ca/ressources/?_langues=fr&_disciplines=codes-600-langues-et-litterature).

Bon travail et bon été !